



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**26 SEPTEMBRE 2023**

**Aledia, société pionnière des technologies d’affichage microLED, lève 120M€ auprès de ses actionnaires historiques et recrute Pierre Laboisse en tant que nouveau dirigeant afin d’accélérer l’industrialisation de ses produits.**



**Grenoble, le 26 septembre 2023 – Pierre Laboisse rejoint la société Aledia en tant que Président & CEO, concomitamment à la levée de fonds d’un montant de 120 M€, réalisée auprès des actionnaires historiques : CEA Investissement, Supernova Invest, Braemar Energy Ventures, Bpifrance, et de l’Etat via le dispositif French Tech Souveraineté de France 2030.**

Située à Grenoble (38), Aledia conçoit une nouvelle génération de LEDs, fabriquées sur des substrats en silicium de large diamètre (200 mm ou 8 pouces), permettant une plus grande autonomie de la batterie des dispositifs équipés, une meilleure lisibilité, une qualité d’image augmentée ainsi qu’une résolution améliorée.

En 2019, après sept années passées au sein du CEA, Aledia a mené un projet de 20 millions d’euros pour la construction d’un bâtiment de 4,000 m<sup>2</sup> à Echirolles, dans la métropole grenobloise. En 2020, Aledia a choisi de construire sa future usine de fabrication à grande échelle de 50 millions d’euros à Champagnier (près de Grenoble) pour produire en série ses microLED 3D. L’enjeu pour la société est désormais de démarrer la production et la commercialisation de ses premiers produits.

Afin d’accompagner l’entreprise dans cette nouvelle phase, Pierre Laboisse, ancien Exécutif Vice-Président de l’entreprise allemande de semi-conducteurs ams Osram et professionnel accompli avec près de 30 ans d’expérience de l’industrie des hautes technologies, succède à Giorgio Anania, fondateur, qui demeure au conseil d’administration de la société.

*« Je suis très heureux de travailler en étroite collaboration avec nos équipes innovantes et passionnées chez Aledia, et de contribuer avec nos clients et partenaires au développement de la technologie microLED pour les futures générations d’écrans, avec une orientation stratégique forte et une exécution solide »* **déclare Pierre Laboisse, Président & CEO chez ALEDIA.**

Concomitamment à l’arrivée de Pierre Laboisse, les actionnaires historiques d’Aledia, en ce compris **CEA Investissement, Supernova Invest, et les fonds Sociétés de Projets Industriels (SPI) et Ecotechnologies, gérés par Bpifrance**, ont structuré une **levée de fonds de 120 M€**, aux côtés du dispositif French Tech Souveraineté. A travers cette opération, l’entreprise ambitionne d’accélérer ses développements industriels.

**Contact presse :**

**Bpifrance :**

Juliette Fontanillas

06 72 76 08 09

[Juliette.fontanillas@bpifrance.fr](mailto:Juliette.fontanillas@bpifrance.fr)



## À propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre.

Plus d'informations sur : [www.france2030.gouv.fr](http://www.france2030.gouv.fr) / @SGPI\_avenir

## À propos de Bpifrance, du fonds Ecotechnologies et du fonds SPI, Sociétés de Projets Industriels

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr). Suivez Bpifrance sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Souscrit par la Caisse des Dépôts et doté de 225 millions d'euros dans le cadre de la mise en œuvre des actions de France 2030 confiées à l'ADEME, le **fonds Ecotechnologies** est géré par Bpifrance Investissement. Il investit des tickets de 2 à 10 M€, en recherchant systématiquement un co-investissement pari passu avec des acteurs privés dans une logique d'investisseur avisé. Il cible des opérations en fonds propres et quasi-fonds propres pour des prises de participation minoritaires dans des PME innovantes.

Le **fonds SPI**, géré par Bpifrance pour le compte de l'État dans le cadre de France 2030, a vocation à permettre aux projets industriels les plus porteurs de perspectives d'activité et d'emplois pour les filières industrielles de trouver un appui à leur développement. Il intervient en investisseur avisé en fonds propres dans des sociétés de projets portant des projets d'industrialisation choisis en fonction de leur potentiel de croissance, du positionnement actuel de l'industrie et de leur contribution à la transition écologique et énergétique. Il constitue ainsi l'un des leviers financiers de la Nouvelle France Industrielle.